Informations de base	
2022/0347(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
La qualité de l’air ambiant et un air pur pour l’Europe. Refonte **Subject** 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile **Priorités législatives** Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0347(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 113 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 192
Consultation obligatoire d’autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/10502